

## **Proposition de Communiqué de presse RESF 64**

Soutien aux enfants SADIK IDRIS et à leur maman

Après plusieurs années sur le territoire français, au cours desquelles chacun des membres de cette famille a fait preuve d'un engagement exemplaire pour apprendre la langue française et entrer dans les apprentissages scolaires, la fratrie de quatre enfants et leur mère, isolée, se trouvent aujourd'hui sous la menace d'une expulsion imminente vers le TCHAD.

Leurs camarades et leurs parents, leurs enseignant·es et tous les citoyen·nes attaché·es aux valeurs de solidarité et de fraternité qu'incarne le droit d'asile en France, sont d'ores et déjà fortement mobilisé·es pour empêcher cette expulsion, qui porterait un coup d'arrêt d'une violence intolérable aux efforts de cette famille pour construire son avenir en France.

Le 7 août 1990, la France a signé la Convention Internationale des Droits de l'Enfance, dont l'un des principes majeurs est de protéger l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle doit tenir son engagement.

**Et par principe, notre pays, donc notre Etat, doivent respecter le droit international, inaliénable, inconditionnel, des enfants à être protégé-e-s et scolarisé-e-s, droit qui emporte le droit au séjour de leurs parents.**

Pour que chacun·e puisse exprimer le refus de cette inadmissible expulsion et son soutien à cette famille, les organisations, membres du Réseau Education Sans Frontières (**FSU, CNT, HS64, LDH, MRAP, Ligue de l'enseignement, FSGT, SE-UNSA**) appellent à un rassemblement devant l'école Nandina Park (8 avenue Baradat à Pau) le lundi 9 janvier à 8h00.

RESF 64